

DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 12 mars 2012

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Virginie Dulude-Trudel	<p>Madame Virginie Dulude-Trudel conseil d'arrondissement du 12 mars 2012 :</p> <p>Madame Dulude-Trudel a formulé une question à la séance du 16 janvier 2012 concernant l'aménagement d'une traverse piétonne sécurisée sur la rue Rachel Est, vis-à-vis la rue Préfontaine. Elle désire savoir ce qu'il advient de cette demande.</p>	J. Savard	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, JACQUES SAVARD, EXPLIQUE QUE SON SERVICE TRAVAILLE DEPUIS PLUSIEURS MOIS SUR L'ÉTUDE D'UNE TRAVERSE PIÉTONNE À L'ANGLE DES RUES RACHEL EST ET PRÉFONTAINE. LA CONFIGURATION DES VOIES PUBLIQUES À CET ENDROIT POSE NÉANMOINS DES CONDITIONS PROBLÉMATIQUES EN RAISON DE LA PRÉSENCE D'UNE COURBE À L'OUEST SUR LA RUE RACHEL EST ET COMPTE TENU DE L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE, QUI EST SUSCEPTIBLE D'OCCASIONNER DES SITUATIONS CONFLICTUELLES AVEC LES MOUVEMENTS PIÉTONS. L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX ENSEMBLES RÉSIDENTIELS DANS LE SECTEUR AVOISINANT DEVRA ÉGALEMENT ÊTRE CONSIDÉRÉE, VU LEUR IMPACT SUR L'IMPORTANCE DES FLOTS VÉHICULAIRES SUR LA RUE RACHEL EST.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
<p>M. Noël Deslauriers Comité Loge-Action</p>	<p>Monsieur Noël Deslauriers ; conseil d'arrondissement du 12 mars 2012 :</p> <p>Monsieur Deslauriers effectue deux interventions auprès du conseil :</p> <p>1) Au nom du comité Loge-Action, M. Deslauriers désire sensibiliser les membres à l'endroit des enjeux entourant le logement social et abordable, arguant que la politique actuelle d'inclusion de la Ville de Montréal demeure insuffisante pour satisfaire les besoins de la population de l'arrondissement. Document DVD est déposé aux soins des membres.</p> <p>2) M. Deslauriers réclame un engagement du conseil afin que le site de l'école Alphonse-Desjardins puisse accueillir de nouveaux logements sociaux.</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, MONSIEUR FRANÇOIS W. CROTEAU, EXPLIQUE L'IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE RELÈVE DE LA CSDM.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Annie Lévesque	<p>Madame Annie Lévesque ; conseil d'arrondissement du 12 mars 2012 :</p> <p>Mme Lévesque discute de l'état de l'immeuble situé au 5455, rue D'Iberville. Elle déclare que les locataires font l'objet d'harcèlement de la part du propriétaire et que ceux-ci hésitent fortement à déposer des plaintes à l'arrondissement. Elle suggère l'instauration d'un service téléphonique à leur intention et que ceux-ci soient tenus informés de l'évolution des dossiers d'inspection.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, MONSIEUR FRANÇOIS W. CROTEAU, REND COMPTE DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION MISE DE L'AVANT EN VUE D'ASSURER LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE DE L'IMMEUBLE CONCERNÉ. LE COMITÉ LOGEMENT DE ROSEMONT EST ÉGALEMENT MIS À CONTRIBUTION POUR APPUYER LES LOCATAIRES DANS LE RESPECT DE LEURS DROITS.</p>
M. Michel Benoît	<p>Monsieur Michel Benoît ; conseil d'arrondissement du 12 mars 2012 :</p> <p>M. Benoît déclare avoir procédé à un examen approfondi de l'évaluation foncière des propriétés du district de Vieux-Rosemont. Il croit y avoir décelé des anomalies, dans le mesure où bon nombre d'immeubles serait sous-évalué.</p>	F.W. Croteau	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, INFORME L'ASSEMBLÉE QUE M. BENOÎT EST CANDIDAT PUTATIF POUR LE POSTE DE CONSEILLER DU DISTRICT DE VIEUX-ROSEMONT. IL INDIQUE NOTAMMENT QUE LA VALEUR FONCIÈRE A GLOBALEMENT ENREGISTRÉ UNE HAUSSE SENSIBLE AVEC L'INTRODUCTION DU DERNIER RÔLE D'ÉVALUATION.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Réjean Boudreau	<p>Monsieur Réjean Boudreau ; conseil d'arrondissement du 12 mars 2012 :</p> <p>M. Boudreau soumet trois questions au conseil :</p> <p>1) M. Boudreau est propriétaire du Kool Café, un établissement situé à l'intersection des rues D'Iberville et Masson. Il discute d'un projet de réaménagement de cette intersection donnant sur son commerce. Bien qu'il salue cette initiative, M. Boudreau déplore que les résidents et commerçants du secteur n'aient pas été consultés dans l'élaboration du projet. De plus, il tient à signaler que le nouvel espace vert amputera l'offre de stationnement sur rue d'environ sept cases, sans compter qu'il pourrait devenir propice à une indésirable promiscuité sociale.</p> <p>2) Requête référée. Voir « dossiers ouverts ».</p> <p>3) Requête référée. Voir « dossiers ouverts ».</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS CROTEAU, INFORME L'ASSEMBLÉE À L'EFFET QUE LE PROJET DISCUTÉ PAR M. BOUDREAU EST PILOTÉ PAR DES UNITÉS CENTRALISÉES DE LA VILLE DE MONTRÉAL.. IL S'AGIT D'UN PLAN DE RÉFECTION MAJEURE DE L'INTERSECTION DESTINÉ À SÉCURISER LES MOUVEMENTS PIÉTONS ET CYCLISTES, QUI PERMETTRA NOTAMMENT D'ÉTABLIR UNE LIASON AVEC LA PISTE CYCLABLE ENVIRONNANTE.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Gilles Laporte	<p>Monsieur Gilles Laporte ; conseil d'arrondissement du 12 mars 2012 :</p> <p>M. Laporte juge fort déplorable que des résidents de son secteur d'habitation s'adonnent à nourrir des écureuils. Ces animaux endommagent sérieusement les espaces verts et il y aurait lieu que l'arrondissement sévisse à l'endroit des personnes qui se prêtent à cette pratique.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS CROTEAU, CONVIENT DU CARACTÈRE INAPPROPRIÉ DES AGISSEMENTS DE CERTAINS RÉSIDANTS ET INFORME L'ASSEMBLÉE QUE DE TELS COMPORTEMENTS SONT PASSIBLES DE PÉNALITÉS EN VERTU DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE APPLICABLE.</p>

